

# Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts - Paysage

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts - Paysage (36337)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts - Paysage (36337)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	76	36	36	11

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts - Paysage (36337)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	49	28	28	9	81,8 %
			Masculin	27	8	8	2	18,2 %
			<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts - Paysage (36337)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	13	3	3	2	20 %
				AB	21	15	15	6	60 %
				B	15	12	12	2	20 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	2	1	1	0	0 %
				AB	1	0	0	0	0 %
				B	4	2	2	1	100 %
				<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	1	1	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts - Paysage (36337)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	51	32	32	8	72,7 %
			En réorientation	5	2	2	2	18,2 %
			Non scolarisés	7	1	1	1	9,1 %
			Scolarité étrangère	12	1	1	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée des Métiers de l'horticulture et du paysage - Classe préparatoire aux études supérieures - Arts - Paysage (36337)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*



**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau dans les disciplines du tronc commun, les enseignements de spécialité et les éventuelles options	Moyennes disciplinaires de 1ère, de terminale, des premières années universitaires. En particulier les notes de français, histoire-géographie, philosophie, anglais et des éventuelles options artistiques (ou matières équivalentes pour les formations techniques ou technologiques et professionnelles)	Très important
	Progression	Évolution des notes et de la moyenne générale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, régularité dans le travail fourni	Appréciations portées sur les bulletins. En particulier en français, histoire-géographie, philosophie, anglais, ainsi que dans les éventuelles options artistiques (ou matières équivalentes pour les formations techniques ou technologiques et professionnelles) / Vie scolaire (assiduité, comportement)	Très important
	Expérimentation d'une démarche de création et/ou de nature artistique	Options suivies au lycée / Pratiques scolaires ou extra-scolaires nourrissant le dossier de travaux personnels / Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Communication et prise de parole	Appréciations portées sur les bulletins / Entretien pour les candidatures préselectionnées	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Intérêt authentique pour les arts	Projet de formation motivé / Lettre de motivation / Pratique(s) scolaire(s) ou extra-scolaire(s) / Connaissances artistiques et culture générale / Entretien pour les candidatures présélectionnées	Important
	Investissement	Fiche Avenir / Appréciations du chef d'établissement, des professeurs et de la vie scolaire	Important
	Ouverture au monde et aux autres	Participation à des activités associatives / Engagement citoyen / Bénévolat	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des spécificités de la formation CPES Arts-Paysage	Projet de formation motivé / Lettre de motivation / Entretien pour les candidatures présélectionnées	Essentiel
	Connaissance des orientations auxquelles la CPES Arts-Paysage prépare	Projet de formation motivé / Lettre de motivation / Entretien pour les candidatures présélectionnées	Essentiel
	Cohérence du projet d'orientation	Projet de formation motivé / Lettre de motivation / Avis du chef d'établissement / Entretien pour les candidatures présélectionnées	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les arts liés à l'espace et intérêt pour le paysage	"Activités et centres d'intérêt" / Fiche avenir / Dossier de travaux personnels / Entretien pour les candidatures présélectionnées	Très important
	Engagement	"Activités et centres d'intérêt" / Fiche avenir / Dossier de travaux personnels / Entretien pour les candidatures présélectionnées	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

#### Rappel des objectifs de la formation et de ses attendus :

La CPES Arts-Paysage du Lycée Jeanne Baret est une formation sélective. Accessible post-bac, la formation peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et les options choisis au lycée. Cette formation publique en un an prépare les étudiants aux concours et épreuves de recrutement des Grandes Écoles de Paysage en France (École Nationale Supérieure de Paysage Versailles-Marseille, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille, École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, École de la Nature et du Paysage de Blois-INSA Centre Val de Loire) et en Europe (Belgique, Suisse).

Encadrés et accompagnés par des professeurs d'arts plastiques, de géographie, de lecture de paysage, d'anglais et de littérature, les étudiants suivent pendant une année un programme d'enseignements structurés selon 6 modules transdisciplinaires :

- Lecture, analyse, transcription d'un site
- Représentation de l'espace et des manières de l'habiter
- Étude des notions pour décrire et pour comprendre les espaces et les milieux
- Pratiques de création et démarches de projets
- Expression et culture dans les langues et les littératures (en lien avec le paysage et l'architecture)
- Construction de son projet d'orientation

Un stage de deux semaines en milieu professionnel permet aux étudiants d'affiner et d'affermir leur projet de poursuite d'études supérieures.

#### Conditions pour candidater :

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

#### Les modalités d'examen des vœux en 2024

Les candidatures sont analysées par les enseignants de la formation dans le cadre d'une CEV (commission d'examen des vœux)

constituée principalement de professeurs.

Étape 1 : La commission d'examen des vœux présélectionne une partie des dossiers de candidature (en fonction des "Résultats académiques", des "Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire" et de l'étude du dossier de travaux personnels à téléverser sur Parcoursup avant la date limite pour les candidats pour finaliser leurs dossiers et confirmer leurs vœux)

Pièce constitutive du dossier de candidature, le dossier de travaux personnels est composé :

- d'une note d'intention rédigée par le candidat / la candidate
- et de trois productions minimum réalisées par le candidat / la candidate

Ces éléments sont regroupés dans un unique fichier PDF :

- d'un poids maximum de 3 MO
- nommé au Nom et Prénom du candidat / de la candidate + Numéro Parcoursup du candidat / de la candidate.

Comme les autres pièces du dossier de candidature, le dossier de travaux personnels est téléversé sur la plateforme Parcoursup.

Les productions personnelles témoigneront du rapport que le candidat / la candidate entretient avec des domaines ou des pratiques tels que :

- la pratique artistique et/ou littéraire et/ou cinématographique et/ou photographique en lien avec le paysage
- l'histoire de l'art, le patrimoine
- la marche, l'arpentage,
- la géographie, les milieux,
- le monde végétal
- la scénographie, les espaces, l'architecture

Le dossier de travaux personnels peut être constitué de productions abouties, mais aussi de recherches et de questionnements personnels. Les images le constituant peuvent donc être complétées de légendes et de textes.

Types de productions autorisées : Dessin (artistique et/ou technique), peinture, gravure, sculpture, installation, travail numérique, photographie, écriture.

-----

Étape 2 : Lors de la phase d'admission principale, les candidats dont les dossiers sont préselectionnés par la CEV sont convoqués pour participer à un entretien en distanciel.

L'entretien, d'une durée de 20 minutes, prend notamment appui sur le dossier de travaux personnels du candidat / de la candidate et permet de mesurer :

- les motivations et l'engagement du candidat / de la candidate à suivre la formation CPES Arts-Paysage,
- le projet d'orientation et de formation du candidat / de la candidate,
- la sensibilité et l'intérêt du candidat / de la candidate pour des questions touchant aux formes, à l'espace, au paysage.

A l'issue des entretiens, la CEV détermine l'admission définitive des candidats et procède aux classements des vœux.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.



## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La CPES Arts-Paysage du Lycée Jeanne Baret est une classe préparatoire à l'enseignement supérieur et permet aux étudiants de préparer des concours et recrutements pour les filières qui lient ARTS et PAYSAGE (écoles supérieures d'architecture et de paysage, formations supérieures en géographie, urbanisme, environnement, patrimoine, etc.) Le dossier de travaux personnels préparé pour soutenir la candidature en CPES Arts-Paysage doit refléter l'intérêt du candidat pour les domaines suivants : la pratique artistique et/ou littéraire et/ou cinématographique et/ou photographique en lien avec le paysage, l'histoire de l'art, le patrimoine, la marche, la géographie, le monde végétal, la scénographie, les espaces, l'architecture. Il est nécessaire que les candidats envisageant une candidature auprès de la CPES Arts-Paysage du LMHP Jeanne Baret se renseignent en amont sur la classe et sur les filières ARTS-PAYSAGE (écoles ou universités) auxquelles prépare la classe.

**Signature :**

Marie-Anjes DA SILVA,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des  
Métiers de l'horticulture et du paysage